



Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

Sizun, le 24/06/2024

Madame Nicole Rousseau-Souplet
Enquête publique SPPL Gouhel Kerihuelo
Mairie de LANDAUL
56 690 LANDAUL

Madame la Commissaire enquêtrice,

Le Groupe Mammalogique Breton est une association de protection de la nature qui s'est fixée comme mission " *d'engager toutes actions touchant au recensement, à l'étude, à la gestion et à la protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats* ". A cet effet, l'association travaille depuis de nombreuses années à la protection de la Loutre d'Europe, une espèce semi-aquatique protégée. Afin de préserver ses habitats chez les propriétaires privés le Groupe Mammalogique Breton signe régulièrement des conventions nommées « *Havre de paix pour la Loutre* ». Ces conventions permettent la mise en œuvre de pratiques respectueuses de la Loutre par les propriétaires des terrains visés par cet engagement.

C'est dans ce cadre que nous vous informons que nous avons signé deux havre de paix dans le secteur concerné par la SPPL sur la commune de Landaul. Le premier Havre de paix se situe à la pointe du Gouhel et le second au niveau du moulin de la Demi-Ville. Aussi et pour préserver au mieux la quiétude de ces secteurs très favorables à la Loutre, il serait vivement souhaitable que le tracé SPPL **contourne l'ensemble des sites les plus sensibles pour cette espèce**. Le projet de sentier va générer un impact de dérangement sur la Loutre d'Europe qui n'est pas compatible avec le document d'objectif du site Natura 2000 de la Ria d'Etel.

A la consultation de la carte de tracé soumise à enquête publique il nous apparaît judicieux de demander à minima le **contournement de la mare d'eau douce du Gouhel** afin de limiter l'impact du dérangement humain sur un site propice au dessalement de la fourrure de la Loutre. Cette mare constitue un site stratégique qui rend possible l'utilisation des milieux salés et saumâtres de la Ria d'Etel par l'espèce.

- **Siège régional** : ✉ Maison de la Rivière, 29 450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📧 contact@gmb.bzh 🌐 www.gmb.bzh
- **Antenne Côtes d'Armor** : ✉ 18 C rue du Sabot, 22 440 Ploufragan ☎ 02 96 61 06 64 📧 meggane.ramos@gmb.bzh
- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan** : ✉ Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon ☎ 02 23 63 40 58
📧 thomas.le-campion@gmb.bzh
- **Antenne Loire-Atlantique** : ✉ Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon
☎ 02 23 63 40 58 📧 marie.le-lay@gmb.bzh

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de la FNE-Bretagne.





Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

En complément et bien que non concernée par l'enquête publique en cours nous demandons le contournement de la zone de Mane Roh Lann pour passer à l'est et au sud de la mare qui constitue un site probable de dessalement et un lieu privilégié pour l'établissement d'un gîte (catiche).

Nous demandons également l'abandon de la passerelle qui doit traverser la vallée du ruisseau de la Demi-Ville en privilégiant le contournement de ce secteur par le lieu-dit Ferloguen en profitant du pont communal existant.

En vous remerciant pour l'intérêt que vous porterez à notre déposition et à la sauvegarde de la Loutre, veuillez agréer Mme la Commissaire, l'expression de mes considérations distinguées.

Président du Groupe Mammalogique Breton



- **Siège régional** : ✉ Maison de la Rivière, 29 450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 ✉ contact@gmb.bzh 🌐 www.gmb.bzh
- **Antenne Côtes d'Armor** : ✉ 18 C rue du Sabot, 22 440 Ploufragan ☎ 02 96 61 06 64 ✉ meggane.amos@gmb.bzh
- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan** : ✉ Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon ☎ 02 23 63 40 58 ✉ thomas.le-campion@gmb.bzh
- **Antenne Loire-Atlantique** : ✉ Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon ☎ 02 23 63 40 58 ✉ marie.le-lay@gmb.bzh

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de la FNE-Bretagne.

